



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 14 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES CABINETS ROLAND BERGER ET CM INTERNATIONAL RETENUS POUR CONDUIRE L'AUDIT DE LA DÉCOLONISATION ET LE BILAN DE L'ACCORD DE NOUMÉA

Pour rappel, au lendemain de la 3^e consultation référendaire, l'Etat avait proposé de conduire, durant la période de transition, un audit de la décolonisation et un bilan de l'accord de Nouméa.

Ces deux démarches, distinctes mais complémentaires, ont été lancées. Elles ont donné lieu à la passation d'un marché public.

A la suite de l'analyse des offres, c'est le cabinet Roland Berger qui a été retenu pour réaliser l'audit de la décolonisation ; et c'est le cabinet CM International (CMI) qui a été retenu pour réaliser le bilan de l'accord de Nouméa. Ce même cabinet avait réalisé les deux bilans intermédiaires en 2011 et 2018.

Les deux cabinets ont commencé leurs travaux. Ils seront amenés à se déplacer en Nouvelle-Calédonie pour réaliser des entretiens avec les acteurs calédoniens. Le rendu de leurs travaux est attendu pour le mois de juin.

Lors d'une réunion organisée le 9 février au haut-commissariat, les acteurs politiques associés à la rédaction des deux cahiers des charges ont pu échanger avec les prestataires retenus. Ils seront régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tel : (+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93

Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr

www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex